

Mise à disposition du Document de référence 2016

Société Générale informe le public que le Document de référence 2016 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 7 mars 2016.

Le Document de référence 2016 intègre :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent et
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de référence 2016 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace « Information réglementée » du site Internet de la Société (<http://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/donnees-et-publications/information-reglementee>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.